

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Communauté de Communes dont la population est de 3500 habitants et plus - CC COTE D'ALBATRE (1)**

**AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL CCCA (2)**

Numéro SIRET : 20006983900070

POSTE COMPTABLE : CANY-BARVILLE

**M 14**

**Compte administratif  
voté par nature**

BUDGET : LA CLUSAZ (3)

ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

## II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

## III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

## IV - Annexes (6)

### A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	21
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	28
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	29
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	33
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	35
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	36
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	38
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	39
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	40
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	41
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	42
A4 - Etat des provisions	43
A5 - Etalement des provisions	44
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	45
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	46
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	48
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	49
A8 - Etat des charges transférées	50
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	51
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	52
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	53
A10.3 - Opérations liées aux cessions	60
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	61
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	62
A11 - Etat des travaux en régie	63
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	65
<b>B - Engagements hors bilan</b>	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	66
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	67
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	68
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	69
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	70
B1.6 - Etat des engagements reçus	71
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	72
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	73

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	74
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	75
<b>C - Autres éléments d'informations</b>	
C1.1 - Etat du personnel	76
C1.2 - Actions de formation des élus	78
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	79
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	80
C3.2 - Liste des établissements publics créés	81
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	82
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	83
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	84
C3.6 - Identification des flux croisés	86
<b>D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures</b>	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	87
D2 - Arrêté et signatures	88

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<b>Code INSEE</b>	<b>CC COTE D'ALBATRE LA CLUSAZ</b>	<b>CA 2019</b>
-------------------	--	--------------------

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

<b>Informations statistiques</b>	<b>Valeurs</b>
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i> ) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

<b>Potentiel fiscal et financier (1)</b>		<b>Valeurs par hab. (population DGF)</b>	<b>Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate</b>
<b>Fiscal</b>	<b>Financier</b>		
0.00	0.00	0.00	0.00

<b>Informations financières – ratios (2)</b>		<b>Valeurs</b>	<b>Moyennes nationales de la strate (3)</b>
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0.00	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.00	
5	Encours de dette/population	0.00	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

**POUR MEMOIRE<sup>(1)</sup>**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
  - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
  - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	713 522,71	G	734 590,75
	Section d'investissement	B	65 322,33	H	24 167,12

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	0,00
	(si déficit)			(si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	38 933,49
	(si déficit)			(si excédent)	

= =

<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>	= A+B+C+D	<b>778 845,04</b>	= G+H+I+J	<b>797 691,36</b>
---	-----------	-------------------	-----------	-------------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	8 122,11	K	0,00
	Section d'investissement	F	18 846,32	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	26 968,43	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	721 644,82	= G+I+K	734 590,75
	Section d'investissement	= B+D+F	84 168,65	= H+J+L	63 100,61
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	805 813,47	= G+H+I+J+K+L	797 691,36

## DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E 8 122,11	K 0,00
011	Charges à caractère général	8 122,11	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F 18 846,32	L 0,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	18 846,32	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	389 402,22	360 940,30	14 668,55	8 122,11	5 671,26
012	Charges de personnel, frais assimilés	326 101,00	316 033,58	0,00	0,00	10 067,42
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	83,00	71,26	0,00	0,00	11,74
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>715 586,22</b>	<b>677 045,14</b>	<b>14 668,55</b>	<b>8 122,11</b>	<b>15 750,42</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 041,00	1 041,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>716 627,22</b>	<b>678 086,14</b>	<b>14 668,55</b>	<b>8 122,11</b>	<b>15 750,42</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	141 328,04				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	21 517,00	20 768,02			748,98
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>162 845,04</b>	<b>20 768,02</b>			<b>142 077,02</b>
<b>TOTAL</b>		<b>879 472,26</b>	<b>698 854,16</b>	<b>14 668,55</b>	<b>8 122,11</b>	<b>157 827,44</b>
<b>Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>		(3) <b>0,00</b>				

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	332 699,00	353 040,10	0,00	0,00	-20 341,10
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 000,00	685,09	0,00	0,00	314,91
75	Autres produits de gestion courante	545 183,26	378 775,10	0,00	0,00	166 408,16
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>878 882,26</b>	<b>732 500,29</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>146 381,97</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	1 500,46	0,00	0,00	-1 500,46
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	590,00	590,00			0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>879 472,26</b>	<b>734 590,75</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>144 881,51</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>879 472,26</b>	<b>734 590,75</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>144 881,51</b>
<b>Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>		(3) <b>0,00</b>				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	37 778,04	18 929,59	18 846,32	2,13
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	200 000,00	46 392,74	0,00	153 607,26
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>237 778,04</b>	<b>65 322,33</b>	<b>18 846,32</b>	<b>153 609,39</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	<b>Total des op. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>237 778,04</b>	<b>65 322,33</b>	<b>18 846,32</b>	<b>153 609,39</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>237 778,04</b>	<b>65 322,33</b>	<b>18 846,32</b>	<b>153 609,39</b>
	<b>Pour information</b>	(2) <b>0,00</b>			
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	36 000,00	3 399,10	0,00	32 600,90
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>36 000,00</b>	<b>3 399,10</b>	<b>0,00</b>	<b>32 600,90</b>
45...	<b>Total des op. pour le compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>36 000,00</b>	<b>3 399,10</b>	<b>0,00</b>	<b>32 600,90</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	141 328,04			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	21 517,00	20 768,02		748,98

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>162 845,04</b>	<b>20 768,02</b>		<b>142 077,02</b>
<b>TOTAL</b>		<b>198 845,04</b>	<b>24 167,12</b>	<b>0,00</b>	<b>174 677,92</b>
<b>Pour information</b>		(2) <b>38 933,49</b>			
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>					

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	375 608,85		375 608,85
012	Charges de personnel, frais assimilés	316 033,58		316 033,58
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	71,26		71,26
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 041,00	0,00	1 041,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	20 768,02	20 768,02
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>692 754,69</b>	<b>20 768,02</b>	<b>713 522,71</b>
<b>Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>				<b>0,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	46 392,74		46 392,74
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	18 929,59	0,00	18 929,59
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement –Total</b>		<b>65 322,33</b>	<b>0,00</b>	<b>65 322,33</b>
<b>Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				<b>0,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

## 2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	353 040,10		353 040,10
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	685,09		685,09
75	Autres produits de gestion courante	378 775,10	0,00	378 775,10
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 500,46	0,00	1 500,46
78	Reprise sur amortissements et provisions	590,00	0,00	590,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>734 590,75</b>	<b>0,00</b>	<b>734 590,75</b>
<b>Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>				<b>0,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	3 399,10	0,00	3 399,10
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		20 768,02	20 768,02
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>3 399,10</b>	<b>20 768,02</b>	<b>24 167,12</b>
<b>Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				<b>38 933,49</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>389 402,22</b>	<b>360 940,30</b>	<b>14 668,55</b>	<b>8 122,11</b>	<b>5 671,26</b>
60611	Eau et assainissement	4 500,00	4 683,80	0,00	0,00	-183,80
60612	Energie - Electricité	35 500,00	31 255,70	2 785,32	559,95	899,03
60622	Carburants	850,00	736,49	141,16	0,00	-27,65
60623	Alimentation	94 824,00	83 429,92	5 936,14	0,00	5 457,94
60624	Produits de traitement	0,00	105,33	0,00	0,00	-105,33
60628	Autres fournitures non stockées	180,00	22,80	0,00	0,00	157,20
60631	Fournitures d'entretien	5 000,00	5 191,88	0,00	0,00	-191,88
60632	Fournitures de petit équipement	4 085,00	6 284,02	0,00	375,95	-2 574,97
60633	Fournitures de voirie	0,00	27,36	0,00	0,00	-27,36
60636	Vêtements de travail	1 850,00	1 448,73	0,00	0,00	401,27
6064	Fournitures administratives	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	17,98	0,00	0,00	-17,98
6068	Autres matières et fournitures	6 476,00	5 418,77	0,00	250,00	807,23
6132	Locations immobilières	880,00	576,00	0,00	0,00	304,00
6135	Locations mobilières	9 166,00	8 932,00	0,00	0,00	234,00
61521	Entretien terrains	2 400,00	1 160,00	0,00	0,00	1 240,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	6 653,00	7 224,55	324,61	0,00	-896,16
61551	Entretien matériel roulant	2 530,00	1 762,18	0,00	0,00	767,82
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 535,00	5 689,04	0,00	0,00	-154,04
6156	Maintenance	7 000,00	4 259,26	2 850,00	0,00	-109,26
6182	Documentation générale et technique	742,00	404,00	0,00	338,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	900,00	0,00	750,00	0,00	150,00
6188	Autres frais divers	21 360,00	18 130,26	850,00	455,00	1 924,74
6226	Honoraires	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6228	Divers	928,00	925,24	0,00	0,00	2,76
6232	Fêtes et cérémonies	180,00	1 649,22	330,00	0,00	-1 799,22
6236	Catalogues et imprimés	2 700,00	2 501,92	0,00	0,00	198,08
6238	Divers	0,00	57,48	0,00	0,00	-57,48
6247	Transports collectifs	152 893,22	145 531,96	622,82	6 143,21	595,23
6251	Voyages et déplacements	350,00	230,25	35,00	0,00	84,75
6256	Missions	60,00	0,00	0,00	0,00	60,00
6261	Frais d'affranchissement	100,00	145,00	0,00	0,00	-45,00
627	Services bancaires et assimilés	250,00	454,21	43,50	0,00	-247,71
6281	Concours divers (cotisations)	296,00	102,22	0,00	0,00	193,78
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	6 646,00	6 067,25	0,00	0,00	578,75
6288	Autres services extérieurs	13 318,00	13 350,00	0,00	0,00	-32,00
63512	Taxes foncières	0,00	1 190,00	0,00	0,00	-1 190,00
63513	Autres impôts locaux	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	750,00	1 975,48	0,00	0,00	-1 225,48
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>326 101,00</b>	<b>316 033,58</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 067,42</b>
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	17 991,00	17 544,43	0,00	0,00	446,57
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	931,00	918,61	0,00	0,00	12,39
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 860,00	1 652,23	0,00	0,00	207,77
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	556,00	550,67	0,00	0,00	5,33
64111	Rémunération principale titulaires	132 927,00	144 437,17	0,00	0,00	-11 510,17
64131	Rémunérations non tit.	76 496,00	62 609,61	0,00	0,00	13 886,39
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	36 220,00	32 888,76	0,00	0,00	3 331,24
6453	Cotisations aux caisses de retraites	44 420,00	41 790,62	0,00	0,00	2 629,38
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 267,00	2 467,86	0,00	0,00	-200,86
6455	Cotisations pour assurance du personnel	9 709,00	9 581,22	0,00	0,00	127,78
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	1 764,00	1 567,40	0,00	0,00	196,60
6475	Médecine du travail, pharmacie	960,00	25,00	0,00	0,00	935,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>83,00</b>	<b>71,26</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11,74</b>
6541	Créances admises en non-valeur	71,00	70,78	0,00	0,00	0,22
65888	Autres	12,00	0,48	0,00	0,00	11,52

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>715 586,22</b>	<b>677 045,14</b>	<b>14 668,55</b>	<b>8 122,11</b>	<b>15 750,42</b>
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 041,00	1 041,00	0,00	0,00	0,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	1 041,00	0,00	0,00	0,00	1 041,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	1 041,00	0,00	0,00	-1 041,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>716 627,22</b>	<b>678 086,14</b>	<b>14 668,55</b>	<b>8 122,11</b>	<b>15 750,42</b>
023	Virement à la section d'investissement	141 328,04	0,00			141 328,04
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	21 517,00	20 768,02			748,98
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	21 517,00	20 768,02			748,98
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>162 845,04</b>	<b>20 768,02</b>			<b>142 077,02</b>
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>162 845,04</b>	<b>20 768,02</b>			<b>142 077,02</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>879 472,26</b>	<b>698 854,16</b>	<b>14 668,55</b>	<b>8 122,11</b>	<b>157 827,44</b>
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>70</b>	<b>Produits services, domaine et ventes div</b>	<b>332 699,00</b>	<b>353 040,10</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-20 341,10</b>
70632	Redevances services à caractère loisir	313 387,00	0,00	0,00	0,00	313 387,00
7066	Redevances services à caractère social	0,00	353 038,10	0,00	0,00	-353 038,10
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	2,00	0,00	0,00	-2,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	19 312,00	0,00	0,00	0,00	19 312,00
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>74</b>	<b>Dotations et participations</b>	<b>1 000,00</b>	<b>685,09</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>314,91</b>
744	FCTVA	1 000,00	685,09	0,00	0,00	314,91
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>545 183,26</b>	<b>378 775,10</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>166 408,16</b>
752	Revenus des immeubles	14 750,00	18 540,00	0,00	0,00	-3 790,00
7552	Prise en charge déficit BA administratif	530 433,26	360 235,10	0,00	0,00	170 198,16
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013</b>		<b>878 882,26</b>	<b>732 500,29</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>146 381,97</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>0,00</b>	<b>1 500,46</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-1 500,46</b>
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	7,46	0,00	0,00	-7,46
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	1 493,00	0,00	0,00	-1 493,00
<b>78</b>	<b>Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)</b>	<b>590,00</b>	<b>590,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	590,00	590,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d</b>		<b>879 472,26</b>	<b>734 590,75</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>144 881,51</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>879 472,26</b>	<b>734 590,75</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>144 881,51</b>
<b>Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>				

#### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	37 778,04	18 929,59	18 846,32	2,13
2135	Installations générales, agencements	5 000,00	6 702,42	0,00	-1 702,42
21571	Matériel roulant	700,00	0,00	0,00	700,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	598,80	0,00	-598,80
2183	Matériel de bureau et informatique	1 350,00	0,00	0,00	1 350,00
2184	Mobilier	3 800,00	2 885,41	18 846,32	-17 931,73
2188	Autres immobilisations corporelles	26 928,04	8 742,96	0,00	18 185,08
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
2201901	Opération d'équipement n° 2201901 (2)	200 000,00	46 392,74	0,00	153 607,26
40901	Opération d'équipement n° 40901 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
41102	Opération d'équipement n° 41102 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		237 778,04	65 322,33	18 846,32	153 609,39
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>237 778,04</b>	<b>65 322,33</b>	<b>18 846,32</b>	<b>153 609,39</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>237 778,04</b>	<b>65 322,33</b>	<b>18 846,32</b>	<b>153 609,39</b>
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.



III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	36 000,00	3 399,10	0,00	32 600,90
10222	FCTVA	36 000,00	3 399,10	0,00	32 600,90
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		36 000,00	3 399,10	0,00	32 600,90
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>36 000,00</b>	<b>3 399,10</b>	<b>0,00</b>	<b>32 600,90</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement	141 328,04			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	21 517,00	20 768,02		748,98
28135	Installations générales, agencements, ..	611,00	611,00		0,00
281532	Réseaux d'assainissement	120,00	120,00		0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	12,00	12,00		0,00
281751	Réseaux de voirie (m. à dispo)	68,00	68,00		0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	11 201,00	10 201,00		1 000,00
28184	Mobilier	1 757,00	2 008,89		-251,89
28188	Autres immo. corporelles	7 748,00	7 747,13		0,87
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>162 845,04</b>	<b>20 768,02</b>		<b>142 077,02</b>
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>162 845,04</b>	<b>20 768,02</b>		<b>142 077,02</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>198 845,04</b>	<b>24 167,12</b>	<b>0,00</b>	<b>174 677,92</b>
<b>Pour information</b>		<b>38 933,49</b>			
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2201901 (1)**  
**LIBELLE : RENOVATION DES CHALETS**

**Pour vote (2)**

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
<b>DEPENSES</b>		<b>200 000,00</b>	A 46 392,74	0,00	153 607,26	B 46 392,74
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	6 180,00	0,00	-6 180,00	6 180,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	6 180,00	0,00	-6 180,00	6 180,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	200 000,00	40 212,74	0,00	159 787,26	40 212,74
2313	Constructions	200 000,00	40 212,74	0,00	159 787,26	40 212,74

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>0,00</b>	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
<b>Recettes – Dépenses</b>	C - A	-46 392,74	D - B	-46 392,74

- (1) Ouvrir un cadre par opération.  
(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.  
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.  
(5) Indiquer le signe algébrique.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 40901 (1)**  
**LIBELLE : Prog. Rehabilitation des chalets**

**Pour vote (2)**

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	A	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	B	<b>111 409,78</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		20 164,61
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00		3 558,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00		15 772,61
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00		834,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		91 245,17
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00		91 245,17

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>0,00</b>	C	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	D	<b>0,00</b>	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
<b>Recettes – Dépenses</b>	C - A	0,00	D - B	-111 409,78

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 41102 (1)**  
**LIBELLE : Syst. Securite Inc. et couloirs**

**Pour vote (2)**

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>A</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>B</b> <b>253 611,48</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	7 683,07
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	7 683,07
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	245 928,41
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	245 928,41

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>0,00</b>	<b>C</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>D</b> <b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
<b>Recettes – Dépenses</b>	C - A	0,00	D - B	-253 611,48

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)</b>	<b>A1</b>

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

**INVESTISSEMENT**

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0	0	65 322	0	0	0	65 322
- Equipements municipaux (2)	0	0	0	0	0	0	0	65 322	0	0	0	65 322
- Equip. non municipaux (c/204) (3)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total dépenses</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>65 322</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>65 322</b>
<b>Total recettes</b>	<b>0</b>	<b>63 101</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>63 101</b>
<b>Solde d'investissement</b>	<b>0</b>	<b>63 101</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-65 322</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-2 222</b>
RESTES A REALISER au 31/12/N												
<b>Total RAR dépenses</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>18 846</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>18 846</b>
<b>Total RAR recettes</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>SOLDE RAR investissement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-18 846</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-18 846</b>

**FONCTIONNEMENT**

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
<b>Total dépenses</b>	<b>0</b>	<b>26 906</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>8 864</b>	<b>0</b>	<b>677 753</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>713 523</b>
<b>Total recettes</b>	<b>0</b>	<b>2 768</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>731 823</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>734 591</b>
<b>Solde de fonctionnement</b>	<b>0</b>	<b>-24 138</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-8 864</b>	<b>0</b>	<b>54 070</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>21 068</b>
RESTES A REALISER au 31/12/N												
<b>Total RAR dépenses</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>8 122</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>8 122</b>
<b>Total RAR recettes</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>SOLDE RAR fonctionnement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-8 122</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-8 122</b>

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

## IV – ANNEXES

## PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

## INVESTISSEMENT

## DEPENSES

Total dépenses d'investissement		0	0	0	0	0	0	0	84 169	0	0	0	84 169
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	84 169	0	0	0	84 169
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	37 776	0	0	0	37 776
2135	Installations générales, agencements	0	0	0	0	0	0	0	6 702	0	0	0	6 702
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0	0	0	0	0	0	0	599	0	0	0	599
2184	Mobilier	0	0	0	0	0	0	0	21 732	0	0	0	21 732
2188	Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	8 743	0	0	0	8 743
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	46 393	0	0	0	46 393
2201901	RENOVATION DES CHALETS	0	0	0	0	0	0	0	46 393	0	0	0	46 393
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

CC COTE D'ALBATRE - LA CLUSAZ - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

RECETTES													
<b>Total recettes d'investissement</b>		<b>0</b>	<b>63 101</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>63 101</b>
Recettes réelles		0	3 399	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 399
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	3 399	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 399
10222	FCTVA	0	3 399	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 399
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		0	20 768	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 768
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	20 768	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 768
28135	Installations générales, agencements, ..	0	611	0	0	0	0	0	0	0	0	0	611
281532	Réseaux d'assainissement	0	120	0	0	0	0	0	0	0	0	0	120
28158	Autres installat°, matériel et outillage	0	12	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12
281751	Réseaux de voirie (m. à dispo)	0	68	0	0	0	0	0	0	0	0	0	68
28181	Installations générales, aménagt divers	0	10 201	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 201
28184	Mobilier	0	2 009	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 009
28188	Autres immo. corporelles	0	7 747	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 747
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001Solde d'exécution reporté de N-1		0	38 933	0	0	0	0	0	0	0	0	0	38 933

CC COTE D'ALBATRE - LA CLUSAZ - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement	0	26 906	0	0	0	8 864	0	685 875	0	0	0	0	721 645
Dépenses réelles	0	6 138	0	0	0	8 864	0	685 875	0	0	0	0	700 877
011 Charges à caractère général	0	6 067	0	0	0	8 864	0	368 800	0	0	0	0	383 731
60611 Eau et assainissement	0	0	0	0	0	0	0	4 684	0	0	0	0	4 684
60612 Energie - Electricité	0	0	0	0	0	0	0	34 601	0	0	0	0	34 601
60622 Carburants	0	0	0	0	0	0	0	878	0	0	0	0	878
60623 Alimentation	0	0	0	0	0	0	0	89 366	0	0	0	0	89 366
60624 Produits de traitement	0	0	0	0	0	0	0	105	0	0	0	0	105
60628 Autres fournitures non stockées	0	0	0	0	0	0	0	23	0	0	0	0	23
60631 Fournitures d'entretien	0	0	0	0	0	0	319	4 873	0	0	0	0	5 192
60632 Fournitures de petit équipement	0	0	0	0	0	0	0	6 660	0	0	0	0	6 660
60633 Fournitures de voirie	0	0	0	0	0	0	0	27	0	0	0	0	27
60636 Vêtements de travail	0	0	0	0	0	0	0	1 449	0	0	0	0	1 449
6067 Fournitures scolaires	0	0	0	0	0	0	0	18	0	0	0	0	18
6068 Autres matières et fournitures	0	0	0	0	0	0	100	5 569	0	0	0	0	5 669
6132 Locations immobilières	0	0	0	0	0	0	0	576	0	0	0	0	576
6135 Locations mobilières	0	0	0	0	0	0	0	8 932	0	0	0	0	8 932
61521 Entretien terrains	0	0	0	0	0	0	0	1 160	0	0	0	0	1 160
615221 Entretien, réparations bâtiments publics	0	0	0	0	0	0	0	7 549	0	0	0	0	7 549
61551 Entretien matériel roulant	0	0	0	0	0	0	0	1 762	0	0	0	0	1 762
61558 Entretien autres biens mobiliers	0	0	0	0	0	0	0	5 689	0	0	0	0	5 689
6156 Maintenance	0	0	0	0	0	0	0	7 109	0	0	0	0	7 109
6182 Documentation générale et technique	0	0	0	0	0	0	0	742	0	0	0	0	742
6184 Versements à des organismes de formation	0	0	0	0	0	0	0	750	0	0	0	0	750
6188 Autres frais divers	0	0	0	0	0	0	0	19 435	0	0	0	0	19 435
6228 Divers	0	0	0	0	0	0	0	925	0	0	0	0	925
6232 Fêtes et cérémonies	0	0	0	0	0	0	0	1 979	0	0	0	0	1 979
6236 Catalogues et imprimés	0	0	0	0	0	0	0	2 502	0	0	0	0	2 502
6238 Divers	0	0	0	0	0	0	0	57	0	0	0	0	57
6247 Transports collectifs	0	0	0	0	0	0	8 446	143 852	0	0	0	0	152 298



CC COTE D'ALBATRE - LA CLUSAZ - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
6251	Voyages et déplacements	0	0	0	0	0	0	0	265	0	0	0	265
6261	Frais d'affranchissement	0	0	0	0	0	0	0	145	0	0	0	145
627	Services bancaires et assimilés	0	0	0	0	0	0	0	498	0	0	0	498
6281	Concours divers (cotisations)	0	0	0	0	0	0	0	102	0	0	0	102
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	0	6 067	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 067
6288	Autres services extérieurs	0	0	0	0	0	0	0	13 350	0	0	0	13 350
63512	Taxes foncières	0	0	0	0	0	0	0	1 190	0	0	0	1 190
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0	0	0	0	0	0	0	1 975	0	0	0	1 975
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	0	0	0	0	0	0	316 034	0	0	0	316 034
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	0	0	0	0	0	0	0	17 544	0	0	0	17 544
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0	0	0	0	0	0	0	919	0	0	0	919
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0	0	0	0	0	0	0	1 652	0	0	0	1 652
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0	0	0	0	0	0	0	551	0	0	0	551
64111	Rémunération principale titulaires	0	0	0	0	0	0	0	144 437	0	0	0	144 437
64131	Rémunérations non tit.	0	0	0	0	0	0	0	62 610	0	0	0	62 610
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0	0	0	0	0	0	0	32 889	0	0	0	32 889
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0	0	0	0	0	0	0	41 791	0	0	0	41 791
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0	0	0	0	0	0	0	2 468	0	0	0	2 468
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0	0	0	0	0	0	0	9 581	0	0	0	9 581
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0	0	0	0	0	0	0	1 567	0	0	0	1 567
6475	Médecine du travail, pharmacie	0	0	0	0	0	0	0	25	0	0	0	25
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	71	0	0	0	0	0	0	0	0	0	71
6541	Créances admises en non-valeur	0	71	0	0	0	0	0	0	0	0	0	71
65888	Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	1 041	0	0	0	1 041
678	Autres charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	1 041	0	0	0	1 041

CC COTE D'ALBATRE - LA CLUSAZ - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		0	20 768	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 768
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	20 768	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 768
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0	20 768	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 768
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002 Déficit de fonctionnement reporté		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
<b>Total recettes de fonctionnement</b>		<b>0</b>	<b>2 768</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>731 823</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>734 591</b>
Recettes réelles		0	2 768	0	0	0	0	0	731 823	0	0	0	734 591
013	Atténuations de charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
70	Produits des services, du domaine, vente	0	0	0	0	0	0	0	353 040	0	0	0	353 040
7066	Redevances services à caractère social	0	0	0	0	0	0	0	353 038	0	0	0	353 038
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	2
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
74	Dotations et participations	0	685	0	0	0	0	0	0	0	0	0	685
744	FCTVA	0	685	0	0	0	0	0	0	0	0	0	685
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	378 775	0	0	0	378 775
752	Revenus des immeubles	0	0	0	0	0	0	0	18 540	0	0	0	18 540
7552	Prise en charge déficit BA administratif	0	0	0	0	0	0	0	360 235	0	0	0	360 235
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	1 493	0	0	0	0	0	7	0	0	0	1 500
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0	0	0	0	0	0	0	7	0	0	0	7
7788	Produits exceptionnels divers	0	1 493	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 493
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	590	0	0	0	0	0	0	0	0	0	590
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0	590	0	0	0	0	0	0	0	0	0	590

CC COTE D'ALBATRE - LA CLUSAZ - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
	<i>Recettes d'ordre</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	002 Excédent de fonctionnement reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1)Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>A2.1</b>

**A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A2.2</b>

**A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									

**CC COTE D'ALBATRE - LA CLUSAZ - CA - 2019**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>0,00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A2.2</b>

## A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A2.3</b>

### A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>A2.4</b>

**A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A2.5</b>

**A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A2.5</b>

**A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
<b>Taux fixe (total)</b>						0,00	0,00		
<b>Taux variable simple (total)</b>						0,00	0,00		
<b>Taux complexe (total) (2)</b>						0,00	0,00		
<b>Total</b>						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT</b>	<b>A2.6</b>

**A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)**

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
<b>Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)</b>					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)</b>					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N</b>	<b>A2.7</b>

**A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)**

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.  
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE</b> <b>DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>	<b>A2.8</b>

**A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<b>TOTAL</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES</b>	<b>A2.9</b>

**A2.9 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>

**A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000 €			03/04/2019
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Voitures	5	07/12/2006
L	Camions et véhicules industriels	8	07/12/2006
L	Mobilier	15	07/12/2006
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	07/12/2006
L	Matériel informatique	3	07/12/2006
L	Logiciel	2	07/12/2006
L	Matériel de téléphonie	5	07/12/2006
L	Matériel de reprographie	7	07/12/2006
L	Matériel hifi-vidéo-image	7	07/12/2006
L	Coffre-fort	15	07/12/2006
L	Instruments de musique	10	07/12/2006
L	Points d'apport volontaire	5	07/12/2006
L	Signalétique	10	07/12/2006
L	Totem, communication	15	07/12/2006
L	Installations et appareils de chauffage	15	07/12/2006
L	Appareils de levage-ascenseurs	15	07/12/2006
L	Appareils de laboratoire	10	07/12/2006
L	Équipements de garages et ateliers	15	07/12/2006
L	Équipements des cuisines	5	07/12/2006
L	Matériel électroménager	5	07/12/2006
L	Équipements sportifs	10	07/12/2006
L	Matériel incendie	10	07/12/2006
L	Matériel technique (chloromètre, pompe ...)	10	07/12/2006
L	Gros matériel d'entretien, logistique	10	07/12/2006
L	Matériel pédagogique	5	07/12/2006
L	Jeux d'enfants	5	07/12/2006
L	Mobilier de voirie (abri-bus....)	15	07/12/2006
L	Plantations	15	07/12/2006
L	Autres agencements et aménagements de terrains	15	07/12/2006
L	Constructions sur sol d'autrui	1	07/12/2006
L	Bâtiments légers, abris	10	07/12/2006
L	Agencements et aménagements de bâtiment, installations électriques et téléphoniques	15	07/12/2006
L	Subventions d'équipement sur biens mobiliers versées	5	07/12/2006
L	Subventions d'équipement sur biens immobiliers versées	15	07/12/2006
L	Études non suivies de travaux	5	07/12/2006
L	Construction des immeubles productifs de revenus	30	03/04/2019
L	Installations générales, agencement, aménagements des immeubles productifs de revenus	15	03/04/2019

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS</b>	<b>A4</b>

**A4 – ETAT DES PROVISIONS**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		2 549,00	2 549,00	590,00	1 959,00
Provisions pour dépréciation des actifs circulants	0,00	11/12/2019	2 549,00	2 549,00	590,00	1 959,00
<b>TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>2 549,00</b>	<b>2 549,00</b>	<b>590,00</b>	<b>1 959,00</b>

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>A5</b>

**A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>0,00</b>	<b>18 846,32</b>	<b>0,00</b>	<b>18 846,32</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>198 845,04</b>	<b>III 24 167,12</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>36 000,00</b>	<b>3 399,10</b>
10222	FCTVA	36 000,00	3 399,10
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (2)</b>		<b>162 845,04</b>	<b>20 768,02</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28135	Installations générales, agencements, ..	611,00	611,00
281532	Réseaux d'assainissement	120,00	120,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	12,00	12,00
281751	Réseaux de voirie (m. à dispo)	68,00	68,00
28181	Installations générales, aménagt divers	11 201,00	10 201,00
28184	Mobilier	1 757,00	2 008,89
28188	Autres immo. corporelles	7 748,00	7 747,13
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	141 328,04	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>24 167,12</b>	<b>0,00</b>	<b>38 933,49</b>	<b>0,00</b>	<b>63 100,61</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 18 846,32</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 63 100,61</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV – II (3) 44 254,29</b>

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (3) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM</b>	<b>A7.3.1</b>

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES**

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>0,00</b>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

**A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES**

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>0,00</b>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM</b>	<b>A7.3.2</b>

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES**

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>0,00</b>
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

**A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES**

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>0,00</b>
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b>	<b>A8</b>

**A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>A9</b>

**A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES</b>	<b>A10.1</b>

**A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
12/04/2019	BIENS DE FAIBLE VALEUR 2188	1 919,04	0,00	1
22/05/2019	FRIGO CONGELATEUR BECO	140,69	0,00	1
22/05/2019	TRAVAUX CHALETS AMENAGEMENT	11 113,62	0,00	0
23/05/2019	BATTEUR MELANGEUR DITO SAMA	4 838,40	0,00	5
31/05/2019	MATERIEL BAR CHALET SUNSET	1 284,00	0,00	15
31/05/2019	MOBILIER CHALET SUNSET CLUSAZ SALON	1 667,83	0,00	15
19/06/2019	BIEN FAIBLE VALEUR CLUSAZ	661,80	0,00	1
20/06/2019	BIEN FAIBLE VALEUR CLUSAZ	39,72	0,00	1
18/09/2019	OUTIL FAIBLE VALEUR	99,80	0,00	1
14/10/2019	BIENS FAIBLES VALEURS	1 076,89	0,00	1
16/10/2019	SANITAIRE CHALET CLUSAZ	1 768,80	0,00	15
15/11/2019	M2019018 L02 REH CHALET SUNSET CLU	40 212,74	0,00	0
28/11/2019	FRAISE A NEIGE ELECTRIQUE	499,00	0,00	1
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>65 322,33</b>	<b>0,00</b>	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES</b>	<b>A10.2</b>

**A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
	Honoraires de terrain (CLU-50)	3 804,22	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	Terrain BETEMPS LA TOUVIERE (CLU-265)	50 758,51	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	Terrain LANSARD (CLU-264)	199 932,57	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	Terrain GOY (CLU-263)	16 007,04	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	Terrain VITTOZ (CLU-267)	189 617,05	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	Terrains batis (CLU-268)	0,01	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	Terrain SCI LES FIAUX (CLU-13)	63 953,54	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	Aménagement terrains et autres (CLU-56)	14 120,11	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	Travaux chalets A+B+C (CLU-231)	25 264,44	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réhabilitation des chalets (CLU-304)	31 299,18	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	Construction Chalets Clusaz (CLU-2)	2 342 588,80	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	REHABILITATION SALLE ANIMATION (200902-PAT-0001)	73 288,38	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	REHABILITATION CHALET 8 CHAMBRES (201002-PAT-0001)	762 447,53	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	RENOVATION BOISERIES EXTERIEURES (201102-PAT-0001)	48 711,38	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	MISE EN SECURITE CHALETS (CLU-381)	92 760,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	MISE EN SECURITE CHALETS (CLU-336)	2 631,20	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	MISE EN SECURITE CHALETS (CLU-363)	16 740,68	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	MISE EN SECURITE CHALETS (CLU2016001)	135 092,53	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	Construction 4é Chalet Clusaz (CLU-269)	311 505,92	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	Revêtement de sol dans appartements Chalet Sunset (CLU-383)	6 159,07	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	PEINTURE SUR CREPIS CHALET CLUSAZ	3 558,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réhabilitation salles de classe (CLU-166)	526,24	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	Rénovation de l'installation électrique (CLU-164)	10 813,59	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	TRAVAUX CHALETS AMENAGEMENT	11 113,62	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	SANITAIRE CHALET CLUSAZ	1 768,80	15	0,00	0,00	0,00	0,00

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
	CONFORMITE CUISINE (199702-CLU-0001)	6 936,78	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	Serrure anti-panique (CLU-85)	645,88	15	301,00	0,00	0,00	0,00
	Tiroir de lit hêtre vernis (CLU-86)	2 699,56	15	1 253,00	0,00	0,00	0,00
	Hotte inox 18/10 (CLU-93)	638,71	5	638,71	0,00	0,00	0,00
	Réfection appartement direction (CLU-104)	8 899,05	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	Aménagement studio (CLU-105)	4 891,91	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	4 rideaux doublés occultants (CLU-106)	3 540,63	15	1 652,00	0,00	0,00	0,00
	Droits de branchement égouts (CLU-107)	1 174,82	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réaménagement des chalets (CLU-136)	540 367,60	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	Fournitures diverses (CLU-137)	1 880,67	5	1 880,67	0,00	0,00	0,00
	Fourniture et pose ascenseur (CLU-156)	26 474,66	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réfection des balcons (CLU-161)	52 952,98	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	Aménagement d'une chambre témoin (CLU-201)	58 860,19	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réfection de la tête de mur épaisseur 30 cm avale (CLU-248)	12 482,93	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réfection d'un garde corps en rondin autoclave (CLU-249)	1 545,41	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	Amgt l'accessibilité des PMR (CLU-356)	1 239,32	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	Construction Chalets Clusaz Voirie (CLU-42)	4 064,90	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réhabilitation réseau égouts (CLU-207)	1 811,46	15	1 320,00	0,00	0,00	0,00
	Meuble Inox produits d'entretien (CLU-66)	459,63	10	459,63	0,00	0,00	0,00
	Séchoir Wascator (CLU-64)	4 300,04	10	4 300,04	0,00	0,00	0,00
	Caméscope SONY H18 (CLU-68)	1 427,38	10	1 427,38	0,00	0,00	0,00
	Coffres rangement lits + amgt SDB + divers (CLU-70)	12 338,04	15	12 338,04	0,00	0,00	0,00
	Armoire massif vernis (CLU-72)	600,71	15	600,71	0,00	0,00	0,00
	Conteneur thermax + vêtement (CLU-95)	366,42	10	366,42	0,00	0,00	0,00
	Economiseur d'eau (CLU-111)	596,57	10	596,57	0,00	0,00	0,00
	Baby foot racing PL+balles (CLU-275)	1 248,37	15	1 248,37	0,00	0,00	0,00
	Table de ping pong + raquettes (CLU-113)	539,61	15	539,61	0,00	0,00	0,00
	Débroussailleuse thermique STIHL (CLU-115)	760,72	10	760,72	0,00	0,00	0,00
	Compresseur peinture (CLU-128)	3 389,50	10	3 389,50	0,00	0,00	0,00
	Déneigeuse sur chenilles (CLU-129)	7 912,10	10	7 912,10	0,00	0,00	0,00
	Compresseur accessoire (CLU-139)	375,02	2	375,02	0,00	0,00	0,00
	Machine à bois (CLU-140)	5 590,85	10	5 590,85	0,00	0,00	0,00
	Arrosage automatique (CLU-151)	861,35	5	861,35	0,00	0,00	0,00

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
	Sèche-linge (CLU-162)	2 430,04	10	2 430,04	0,00	0,00	0,00
	Chariot inox 3 plateaux (CLU-192)	292,11	10	292,11	0,00	0,00	0,00
	Chariot linge 70*57*98 (CLU-191)	226,26	10	226,26	0,00	0,00	0,00
	Confection voilages et pose de tringles 4ème chale (CLU-190)	1 178,84	10	1 178,84	0,00	0,00	0,00
	Table pliante 120*80 gris (CLU-188)	193,75	15	156,00	0,00	0,00	0,00
	Chariot pliant petit modèle (CLU-187)	115,90	10	115,90	0,00	0,00	0,00
	Lave vaisselle i,tégrale WHI studio (CLU-279)	649,99	10	649,99	0,00	0,00	0,00
	OUTIL FAIBLE VALEUR	99,80	1	0,00	0,00	0,00	0,00
	FRAISE A NEIGE ELECTRIQUE	499,00	1	0,00	0,00	0,00	0,00
	MARCHE 2009-009 LOT1 (CLU-250)	683,82	10	544,00	0,00	0,00	0,00
	Aménagements, agencements et autres (CLU-149)	18 539,45	15	8 645,00	0,00	0,00	0,00
	Rayonnage (CLU-141)	1 079,21	10	1 079,21	0,00	0,00	0,00
	Travaux électriques (CLU-142)	303,37	10	303,37	0,00	0,00	0,00
	Aménagement du mazot (CLU-143)	475,88	10	475,88	0,00	0,00	0,00
	Sèche-chaussures (CLU-144)	5 243,13	15	5 243,13	0,00	0,00	0,00
	Sèche-vêtements (CLU-145)	4 724,15	15	4 724,15	0,00	0,00	0,00
	Modifications eau cuisine et local technique (CLU-152)	1 734,20	10	1 734,20	0,00	0,00	0,00
	Agencement salle à manger (CLU-163)	2 825,00	15	2 444,00	0,00	0,00	0,00
	Aménagement d'une chambre témoin (CLU-288)	645,41	15	516,00	0,00	0,00	0,00
	Chambre froide positive cloisonnée + rayonnage (CLU-196)	18 621,72	5	18 621,72	0,00	0,00	0,00
	Meuble et vitrine réfrigérés (CLU-193)	12 450,36	5	12 450,36	0,00	0,00	0,00
	Etuve en partie basse et trampe chauffante halogèn (CLU-194)	6 863,84	5	6 863,84	0,00	0,00	0,00
	Self + bain marie + maeuble (CLU-195)	3 653,78	5	3 653,78	0,00	0,00	0,00
	Conteneur marque animo capacité 10l (CLU-197)	1 160,12	5	1 160,12	0,00	0,00	0,00
	Meuble de rangement central 1200*700 (CLU-198)	1 973,40	5	1 973,40	0,00	0,00	0,00
	Aménagement d'une chambre témoin (CLU-202)	834,99	15	660,00	0,00	0,00	0,00
	Salons de jardin : 5 tables, 20 chaises et coussin (CLU-213)	4 583,91	15	3 355,00	0,00	0,00	0,00
	Installations de mains courantes appt et studio (CLU-281)	556,96	15	370,00	0,00	0,00	0,00
	Aménagement de la buanderie (CLU-224)	1 802,00	15	1 200,00	0,00	0,00	0,00
	Fourniture et pose auvent sur entrée chalet La clu (CLU-252)	14 189,55	10	11 344,00	0,00	0,00	0,00
	Pose de planche de riveschalet bat A+B+C (CLU-261)	973,07	15	448,00	0,00	0,00	0,00

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
	Démolition petites maçonneries 8 chambres (CLU-364)	8 718,36	10	5 226,00	0,00	0,00	0,00
	Travaux intérieurs Châlets (CLU-366)	56 898,71	15	22 755,57	0,00	0,00	0,00
	Pose de cable chauffants pr evacuer la neige (CLU-367)	1 961,50	10	1 176,00	0,00	0,00	0,00
	Mise aux normes pour accès PMR aux chalets (CLU-369)	3 396,64	15	1 130,00	0,00	0,00	0,00
	Fourn pose 2 volets elect petit chalet du bas (CLU-371)	3 621,25	10	1 810,00	0,00	0,00	0,00
	Mission MO Réhabilitation chalets / devis (CLU-357)	8 754,72	10	4 375,00	0,00	0,00	0,00
	Remorque DAXANA (CLU-133)	1 390,33	8	1 390,33	0,00	0,00	0,00
	MARCHE 2010-024 bis lot1: Trafic passanger: Achat (CLU-258)	26 554,40	5	26 554,40	0,00	0,00	0,00
	Vidéo projecteur Infocus Work Big IN2106 (CLU-214)	973,25	7	973,25	0,00	0,00	0,00
	M2010-007 LOT1: Renouvellemen Portable (CLU-362)	1 727,03	3	1 727,03	0,00	0,00	0,00
	M2010-07LOT1: Appareil photo IXUS 500+PC PORTABLE (CLU-372)	795,59	3	795,59	0,00	0,00	0,00
	Boitier wifi avec imprimante pour tickets (CLU-386)	2 880,00	3	2 880,00	0,00	0,00	0,00
	Aménagement studio meubles (CLU-299)	313,70	2	313,70	0,00	0,00	0,00
	Vaisselle+ Etagères accueil+Porte manteaux+Miroir (CLU-124)	1 282,10	5	1 282,10	0,00	0,00	0,00
	Agencement chambres à coucher Lits, matelas, sommi (CLU-158)	11 700,00	12	11 700,00	0,00	0,00	0,00
	Bureau pietement latéral (CLU-290)	3 475,84	15	3 475,84	0,00	0,00	0,00
	Chaises hêtre (CLU-100)	2 561,14	15	2 561,14	0,00	0,00	0,00
	Tableau blanc + tableau beige (CLU-289)	585,10	15	585,10	0,00	0,00	0,00
	Aménagement studio meubles (CLU-293)	498,51	15	498,51	0,00	0,00	0,00
	Aménagement studio meubles (CLU-292)	335,39	15	335,39	0,00	0,00	0,00
	Aménagement studio meubles (CLU-294)	174,40	15	174,40	0,00	0,00	0,00
	Aménagement studio meubles (CLU-101)	637,24	15	637,24	0,00	0,00	0,00
	Aménagement studio meubles (CLU-295)	96,50	15	96,50	0,00	0,00	0,00
	Aménagement studio meubles (CLU-296)	575,04	15	575,04	0,00	0,00	0,00
	Aménagement studio meubles (CLU-298)	534,94	15	534,94	0,00	0,00	0,00
	Aménagement studio meubles (CLU-300)	250,93	15	250,93	0,00	0,00	0,00
	Aménagement studio meubles (CLU-301)	103,97	15	103,97	0,00	0,00	0,00
	Aménagement studio meubles (CLU-302)	335,39	15	335,39	0,00	0,00	0,00
	Aménagement studio meubles (CLU-303)	262,52	15	262,52	0,00	0,00	0,00
	Aménagement studio meubles (CLU-297)	261,60	15	261,60	0,00	0,00	0,00



Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
	Table roulante en pin + 3 plats cuisine (CLU-103)	698,64	15	698,64	0,00	0,00	0,00
	Bureaux + chaises (CLU-147)	2 045,00	10	2 045,00	0,00	0,00	0,00
	Meubles pour la lingerie (CLU-148)	3 767,02	15	3 767,02	0,00	0,00	0,00
	Meuble d'angle bas 2 portes (CLU-154)	432,00	10	432,00	0,00	0,00	0,00
	Lot de 30 chaises (CLU-157)	2 775,00	15	2 775,00	0,00	0,00	0,00
	Mobilier 4è chalet (CLU-168)	8 450,05	15	7 319,00	0,00	0,00	0,00
	FRIGO CONGELATEUR BECO	573,89	1	0,00	0,00	0,00	0,00
	2 CANAPES CONVERT RAPIDO 3 PLACES APPARTEMENT	2 282,28	15	0,00	0,00	0,00	0,00
	MOBILIER CHALET SUNSET CLUSAZ SALON	7 560,49	15	0,00	0,00	0,00	0,00
	BIENS FAIBLES VALEURS	1 076,89	1	0,00	0,00	0,00	0,00
	ACHAT MOBILIER CLUSAZ 2013 (CLU-368)	1 138,25	15	375,00	0,00	0,00	0,00
	Mobilier de jardins pour les locations de la CLUSA (CLU-374)	638,90	15	168,00	0,00	0,00	0,00
	CANAPE LIT RAPIDO STUDIO LA CLUSAZ	1 490,00	15	198,00	0,00	0,00	0,00
	Monobrosse et AC (CLU-135)	2 670,21	10	2 670,21	0,00	0,00	0,00
	Trancheur 300 GLS (CLU-205)	1 315,60	5	1 315,60	0,00	0,00	0,00
	Aménagement chambre témoin : TV+lecteur DIVX (CLU-206)	539,00	7	539,00	0,00	0,00	0,00
	2 Volets sapin à panneaux, 3 vantaux (CLU-212)	3 083,63	15	2 255,00	0,00	0,00	0,00
	Lave-linge MIELE PW6065 LP Plus Profitronic (CLU-227)	3 344,62	5	3 344,62	0,00	0,00	0,00
	Sèche-linge MIELE PT7135C Profitronic L Plus (CLU-226)	2 155,19	5	2 155,19	0,00	0,00	0,00
	Téléviseur LCD Sony 100 hertz (CLU-235)	1 502,99	7	1 502,99	0,00	0,00	0,00
	CHAUFFE EAUX THERMOR	4 843,62	15	322,00	0,00	0,00	0,00
	BIEN DE FAIBLE VALEUR	179,99	1	0,00	0,00	0,00	0,00
	FOUR RATIONAL SELFCOOKING SCC 101 + TABLE SOUBASSE	11 932,08	5	0,00	0,00	0,00	0,00
	BIENS DE FAIBLE VALEUR 2188	1 919,04	1	0,00	0,00	0,00	0,00
	BATTEUR MELANGEUR DITO SAMA	4 838,40	5	0,00	0,00	0,00	0,00
	MATERIEL BAR CHALET SUNSET	1 284,00	15	0,00	0,00	0,00	0,00
	BIEN FAIBLE VALEUR CLUSAZ	39,72	1	0,00	0,00	0,00	0,00
	BIEN FAIBLE VALEUR CLUSAZ	661,80	1	0,00	0,00	0,00	0,00
	Fontaine à eau salle restaurant (CLU-257)	1 584,70	5	1 584,70	0,00	0,00	0,00
	Lave-verres panier 370*370 marque Kromo (CLU-236)	1 297,66	5	1 297,66	0,00	0,00	0,00
	Barrière Chalet Sunset (CLU-239)	1 112,28	15	592,00	0,00	0,00	0,00
	Lave linge MIELE PW5065 LP professionnel (CLU-308)	2 978,04	5	2 978,04	0,00	0,00	0,00

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
	Achat chauffe-eau 300 litres pour l'appartement (CLU-309)	1 253,95	5	1 253,95	0,00	0,00	0,00
	Chariot 60 assiettes pliant (CLU-361)	1 019,71	5	1 019,71	0,00	0,00	0,00
	Machine à glaçon encastrable 21 kg avec réserve (CLU-359)	1 334,26	5	1 334,26	0,00	0,00	0,00
	Armoire 2 portes 2 tiroirs et une penderie (CLU-360)	681,00	15	270,00	0,00	0,00	0,00
	Cellule de refroidissement positive (CLU-365)	6 893,74	5	6 893,74	0,00	0,00	0,00
	ACHAT DE 3 TELEVISEURS (CLU-375)	1 868,40	7	1 064,00	0,00	0,00	0,00
	Armoire réfrigérée posit 1p silver APF 800 FRANSTA (CLU-376)	1 965,58	5	1 572,00	0,00	0,00	0,00
	Lave-vaisselle capot FIRM INOX ELFRAMO (CLU-377)	5 365,56	5	4 292,00	0,00	0,00	0,00
	Miroirs 120x45cm entourage bois ciré (CLU-378)	1 425,60	15	380,00	0,00	0,00	0,00
	Défibrillateur chalets Clusaz (CLU-387)	1 925,04	5	1 155,00	0,00	0,00	0,00
	Lave-linge prof. MIELE PW5105 10 KG (CLU-388)	7 746,00	5	4 647,00	0,00	0,00	0,00
	CHARIOT HOTELIER CLUSAZ	756,00	10	75,00	0,00	0,00	0,00
	CHAUFFE EAUX THERMOR	4 843,62	15	644,00	0,00	0,00	0,00
	PRESSE BOITE CONSERVE CHALET CLUSAZ	642,00	5	128,00	0,00	0,00	0,00
	M2019018 L02 REH CHALET SUNSET CLU	40 212,74	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
19/09/2019	BIEN DE FAIBLE VALEURS	301,21	1	301,21	0,00	0,00	0,00
19/09/2019	Lot de 2 chaises pliantes en teck massif (CLU-373)	302,11	1	302,11	0,00	0,00	0,00
19/09/2019	Achat aspirateur Monovac 6+ + sacs apirateurs (CLU-384)	290,34	1	290,34	0,00	0,00	0,00
19/09/2019	KARCHER K7 FULLCONTROL CLUSAZ	399,00	1	399,00	0,00	0,00	0,00
26/09/2019	Casier rangement des skis (CLU-125)	2 298,17	15	1 224,00	0,00	0,00	0,00
26/09/2019	Véhicule Volkswagen 253 DGM 11 cv (CLU-15)	7 690,43	7	7 690,43	0,00	0,00	0,00
26/09/2019	Installation d'une caméra (CLU-200)	2 876,38	7	2 876,38	0,00	0,00	0,00
26/09/2019	Remplacement chauffe-eau local technique bât A (CLU-203)	9 157,48	5	9 157,48	0,00	0,00	0,00
26/09/2019	Remplacement chauffe-eau apt directrice (CLU-204)	1 160,50	5	1 160,50	0,00	0,00	0,00
26/09/2019	Machine à laver séchante (CLU-211)	791,97	5	791,97	0,00	0,00	0,00
26/09/2019	Chauffe eau PACIFIC 1000 litres Petit Chalet (CLU-219)	3 723,15	15	2 728,00	0,00	0,00	0,00
26/09/2019	Rénovation dallage devant entrée pierre de luzerne (CLU-237)	6 201,02	15	3 717,00	0,00	0,00	0,00

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
26/09/2019	Four micro ondes studio (CLU-277)	179,99	5	179,99	0,00	0,00	0,00
26/09/2019	Remplacement chauffe eau (CLU-89)	2 873,63	5	2 873,63	0,00	0,00	0,00
26/09/2019	4 plaques électriques + four (CLU-90)	1 335,00	5	1 335,00	0,00	0,00	0,00
26/09/2019	Four mixte Bergerand + étagère (CLU-91)	9 556,15	5	9 556,15	0,00	0,00	0,00
Divers							
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>5 644 875,99</b>					<b>0,00</b>

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS</b>	<b>A10.3</b>

**A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS**

<b>Pour mémoire</b>		<b>Crédits ouverts (BP + DM)</b>
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

<b>Produit des cessions</b>		<b>Réalisations</b>
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES</b>	<b>A10.4</b>

**A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0,00	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES</b>	<b>A10.5</b>

**A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00					0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)</b>	<b>A11</b>

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE</b>	<b>A11</b>

**RATIO**

	<b>Montant</b>
<b>Recettes 72 (I)</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>0,00 %</b>



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE</b>	<b>A12</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>	<b>B1.1</b>

**B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>											<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A+ B + C - D</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>0,00</b>

<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I / II</b>	<b>0,00</b>
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL</b>	<b>B1.3</b>

**B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE</b>	<b>B1.4</b>

**B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>B1.5</b>

**B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>B1.6</b>

**B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
	8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
	8028	Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS</b>	<b>B1.7</b>

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS  
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
<b>Personnes de droit privé</b> <u>Associations</u> <u>Entreprises</u> <u>Personnes physiques</u> <u>Autres</u>		
<b>Personnes de droit public</b> <u>Etat</u> <u>Régions</u> <u>Départements</u> <u>Communes</u> <u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u> <u>Autres</u>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>	



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.1</b>

**B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
CLU2019001/2019 RENOVATION DES CHALETS	0,00	330 000,00	330 000,00	0,00	200 000,00	46 392,74	283 607,26

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.2</b>

**B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE</b>	<b>B3</b>

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses	0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
 TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel.  
 ANIM : Animation.  
 PM : Police.  
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.  
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.  
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).  
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.  
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.  
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.  
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.  
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.  
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.  
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires.  
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.  
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.  
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N</b>	<b>C1.2</b>

**C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)**

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>C2</b>

**C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Hôtel Communautaire (1). Toute personne a le droit de demander communication.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT</b>	<b>C3.1</b>

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU  
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE</b>	<b>C3.2</b>

### **C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)**

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE</b>	<b>C3.3</b>

**C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b> <b>LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE</b>	<b>C3.4</b>

**C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>C3.5</b>

**C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES****1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

**2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)**

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

**3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>C3.5</b>

**4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

**5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES</b>	<b>C3.6</b>

### C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES

#### 1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

#### 2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES</b>	<b>D1</b>

**D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) .

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

---

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .